



RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 DE LA LASEL

En raison des circonstances sanitaires actuelles, la 76ème Assemblée générale de la LASEL ASBL a eu lieu le **mardi 2 février 2021** par visioconférence. Pour cette raison, Monsieur Marc HOFFMANN, secrétaire général de la LASEL tenait à rappeler les membres participants d'éteindre leur micro durant l'assemblée générale et de lever la main en cas d'objections ou toutes autres interventions.



1) Allocation d'introduction du Président, M. Jeff KOHNEN

Monsieur Jeff KOHNEN commence son discours par la définition de l'Assemblée générale. Pour lui, une assemblée générale est un moyen de laisser passer en revue les activités de l'année scolaire écoulée. Or, l'année 2020 fût une année exceptionnelle, non seulement pour la LASEL, mais pour toute la société. Quand il a pris la relève l'année dernière en tant que président de la LASEL, il ne s'est guère imaginé une année avec si peu de devoirs et d'activités sportives. Néanmoins, il a vu une équipe motivée et engagée au cours de toute l'année qui n'a pas craint d'organiser des activités réelles ou virtuelles sous ces conditions difficiles. Pour cette raison, il remercie toute l'équipe du Comité central pour son engagement et ses efforts et il souligne être content d'avoir fait partie de cette équipe motivée.

A côté de la LASEL, il y a aussi d'autres acteurs qui ont continué à soutenir la LASEL et qu'il tient à remercier :

- Le ministère de l'éducation nationale, le ministère des sports et les sponsors (Sales Lentz, BCEE, Peters Sports) pour leurs aides financières et matérielles.
- Les directeurs sportifs qui proposent et organisent chaque année des compétitions diverses et variées pour les élèves.
- Les membres de la presse, qui grâce à leurs reportages, attirent l'attention sur les diverses activités de la LASEL.
- Les fédérations sportives qui nous fournissent les arbitres ou nous offrent les récompenses.

Sans oublier :

- Les directeurs qui mettent à disposition leurs installations sportives les jeudis après-midis et qui permettent aux enseignants d'éducation physique d'encadrer leurs élèves.

Après l'AG 2020 au LGL, les activités sportives réelles étaient très chiffrables. Mais le Comité



central a été très créatif après la date de confinement du 16 mars en proposant deux activités virtuelles (Laf ronderëm de Séi et Randonnée VTT) avec une participation de presque 1000 élèves et enseignants.

Concernant ce sujet, Monsieur Jeff KOHNEN veut attirer l'attention sur une problématique qui ne concerne pas que la LASEL, mais également le sport scolaire en général. Dans les conditions sanitaires actuelles, les activités sportives pour les élèves sont souvent proposées en tant que devoir à domicile (homeschooling) par les enseignants d'éducation physique et sportive. Mais qu'en est-il s'il y a un accident sportif au cours de cette activité ? Quelle assurance est en charge ? Les parents présumant que l'activité a été proposée par l'école, et par conséquent devrait donc prendre en charge les frais d'accident. D'un autre point de vue, l'assurance déclare que l'élève a effectué son activité sans surveillance et qu'elle ne peut donc pas prendre en charge cet accident. Le ministère de l'éducation nationale est bien au courant de cette problématique, mais apparemment, elle n'est pas urgente. En raison de la situation actuelle, la LASEL, ainsi que les enseignants d'éducation physique, seraient reconnaissants si le ministère de l'éducation nationale proposait au plus vite une solution et donnait une certaine sécurité juridique aux différents acteurs. Avant que cette problématique ne soit résolue, la LASEL a décidé de ne plus offrir des activités virtuelles.

En dernier lieu, un autre sujet que le président évoque, concerne les compétitions internationales. Malgré leurs qualifications et engagements financiers, les lycées ne pouvaient pas participer aux compétitions ISF de volley-ball, de handball et de cross-country. Mais grâce à un geste commercial de la part de notre partenaire Emile Weber, notre président de la commission des finances a pu réduire les frais des acomptes. L'annulation des compétitions internationales d'un côté et des activités nationales restreintes de l'autre côté ont permis à la LASEL d'épargner beaucoup d'argent. Par conséquent, la LASEL a donc profité de mettre à disposition une plus grande somme de subsides aux Sections sportives.

Pour terminer, Monsieur Jeff KOHNEN souligne que sa première année en tant que président de la LASEL a eu lieu sous une mauvaise étoile, mais qu'il faut rester responsable et créatif pour proposer des compétitions adaptées à la situation actuelle. De toute façon, la LASEL est prête à entamer son rôle dès que possible et le président espère que son rapport d'activités sportives pour l'assemblée générale 2022 au LESC à Clervaux sera alors plus volumineux.

2) Appel nominal des délégués

L'appel nominal des délégués sera pris en compte à la fin de l'Assemblée générale afin de donner le temps aux membres de se connecter correctement.

41 sur 52 Associations sportives étaient présentes. Les autres membres et directeurs étaient excusés. Le ministre de l'éducation nationale Monsieur Claude MEISCH s'est également excusé.

Avant de venir au point suivant de l'ordre du jour, Monsieur Marc HOFFMANN invite l'assemblée générale à une minute de silence pour les anciens membres Robert DECKER et Aimé KNEPPER décédés récemment.



3) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est avoué par l'assemblée générale. Les documents importants liés à l'assemblée générale peuvent être consultés dans le fichier TEAMS de l'AG LASEL 2021.

4) Compte rendu financier par le Président de la Commission des Finances, Monsieur Kevin HARTERT

Pour le bilan comptable 2020, un léger bénéfice de 4.000,87€ par rapport à l'année 2019 peut être observé. La disponibilité sur le compte courant de la BCEE est inférieure à celle de l'année 2019 à cause des championnats de ski à Adelboden (CH). En effet, comme les championnats ont dû être annulés à cause du Covid-19, il n'y a pas eu de dépenses pour 2020, alors que les avances pour 2021 ont dû être acquittées. Par conséquent, comme d'un côté il n'y aura pas de dépenses pour l'année 2021, mais de l'autre côté des avances pour 2022, le montant chiffré sur le compte courant de la BCEE va être le même à la fin de l'année 2021 qu'en 2019.

Disponibilités		CODE Banque	Solde du compte au 31.12.19	Montant Débit	Montant Crédit	Solde du compte au 31.12.20
Compte BCEE	SP		50.272,83 €	29.100,00 €	8.890,00 €	30.062,83 €
Compte CCPL	PO		47.227,13 €	219.439,86 €	243.657,73 €	71.445,00 €
			97.499,96 €	248.539,86 €	252.547,73 €	101.507,83 €
						4.007,87 €

Les recettes principales viennent de la part des subsides du MENJE, du Ministère des Sports et du Ministère des Affaires étrangères pour le projet « Let's make it happen » de l'an 2019, ainsi que de notre sponsor Sales-Lentz, d'un subside d'un fond de coopération de la Grande Région et d'un subside de la Commune de Contern.

Le fait d'avoir eu un nombre limité de déplacements internationaux et de compétitions nationales nous a permis de virer un subside de 77.996,00€ aux Sections sportives à la fin de l'année. Par ailleurs, le MENJE nous a fortement recommandé de distribuer le budget restant en vue du



Ligue des Associations Sportives Etudiantes Luxembourgeoises

League of the Luxembourg Students' Associations
Luxemburger Studentensportverband

lase@lase.lu / www.lase.lu

subside 2021. Pour cette raison, un subside extraordinaire de 54.893,00€ a été viré supplémentaires aux Sections sportives.

La LASEL a également profité du budget restant pour des acquisitions d'équipements diverses.

31.12.2020
Compte rendu financier 2020

RM	Montant Débit	Montant		Montant Débit	Montant Excès
		Crédit			
100	Transport				
110	Crédit transport activités nationales	0,00 €	0,00 €		0,00 €
120	Crédit transport activités internationales	0,00 €	0,00 €		0,00 €
130	Frais de route pour dirigeants	0,00 €	0,00 €		0,00 €
140	Frais de route M&H	0,00 €	0,00 €		0,00 €
200	Subsidés équipes			0,00 €	237.367,40 €
210	Subsidés M&H	0,00 €	237.367,40 €		
220	Subsidés Ministères des Sports	0,00 €	6.000,00 €		
230	Subsidés associations nationales	0,00 €	4.000,00 €		
241	Autres subsidés étudiants	0,00 €	2.000,00 €		
242	Autres subsidés	0,00 €	125,00 €		
300	Sponsoring et autres recettes			0,00 €	1.251,53 €
310	Partenaires financiers	0,00 €	1.250,00 €		
320	Dons	0,00 €	1,53 €		
330	Cotisations	0,00 €	0,00 €		
340	Recettes formations	0,00 €	0,00 €		
400	Intérêts créditeurs	0,00 €	0,00 €		
410	Compte CCA	0,00 €	0,00 €		
420	Compte BCEI	0,00 €	0,00 €		
430	Compte Épargne BCEI	0,00 €	0,00 €		
490	Divers			29.870,00 €	9.394,47 €
491	Participation des sportifs au championnat de ski	29.870,00 €	8.890,00 €		
492	Participation aux frais des centres universitaires (TU)	0,00 €	504,07 €		
499	Corrections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
800	Frais de fonctionnement			11.350,40 €	199,77 €
810	Frais d'entretien				
811	Contrat de nettoyage	258,21 €	0,00 €		
812	Entretien et acquisition matériel de bureau	0,00 €	0,00 €		
813	Entretien, acquisition matériel activités sportives nationales	0,00 €	0,00 €		
820	Entretien et acquisition matériel de bureau				
821	Acquisition de matériel de bureau	1.753,93 €	0,00 €		
822	Frais de bureau divers	395,23 €	0,00 €		
830	Publications et frais d'impression	1.637,64 €	0,00 €		
840	Frais postaux et de télécommunications	1.182,11 €	0,00 €		
850	Frais de banque	270,03 €	0,00 €		
860	Assurances				
861	FFSE Assurance RC	5.534,89 €	185,77 €		
862	AAX Assurance Bâtiment	223,21 €	0,00 €		
870	Frais de location	0,00 €	0,00 €		
880	Frais de déplacement			27.632,36 €	0,00 €
890	Frais de transport				-27.632,36 €
891	Frais de transport activités nationales	23.340,33 €	0,00 €		
892	Frais de transport activités internationales	0,00 €	0,00 €		
893	Frais de transport activités nationales (autres primes)	41,00 €	0,00 €		
900	Frais de route				
901	Frais de route activités nationales	690,89 €	0,00 €		
902	Frais de route Comité Central et directeurs sportifs	1.550,64 €	0,00 €		
910	Frais d'organisation			6.111,51 €	0,00 €
911	Frais d'organisation activités sportives				-4.111,51 €
912	Frais d'organisation activités sportives nationales	1.592,30 €	0,00 €		
913	Frais d'organisation activités sportives internationales	0,00 €	0,00 €		
914	Salaires de matériel pour organisations sportives	395,41 €	0,00 €		
915	Coupons et récompenses	4.223,76 €	0,00 €		
920	Frais d'hébergement			1.674,00 €	0,00 €
921	Adhésions LASEL / LASEP	0,00 €	0,00 €		-1.674,00 €
922	Adhésions externes	1.674,00 €	0,00 €		
930	Indemnités				
931	Indemnités réunions Comité Central	4.140,00 €	0,00 €		
932	Indemnités réunions directeurs sportifs	0,00 €	0,00 €		
933	Indemnités réunions commission technique et sportive	400,00 €	0,00 €		
934	Indemnités réunions commission des jeunes	0,00 €	0,00 €		
935	Indemnités aides aux activités nationales	6.873,90 €	0,00 €		
940	Frais de participation ISF - ISU			3.570,00 €	3.180,07 €
941	Frais ISF	3.570,00 €	1.650,00 €		
942	Frais ISU	0,00 €	1.531,07 €		
950	Rapports publiques et frais promotionnels			5.712,94 €	0,00 €
951	Frais de réceptions	1.441,50 €	0,00 €		-5.712,94 €
952	Calendrier et publications	1.521,89 €	0,00 €		
953	Récompenses - activités sportives nationales	2.749,55 €	0,00 €		
960	Subsidés sportifs			151.707,40 €	796,00 €
961	Subsidés ordinaires aux sections sportives	77.896,00 €	0,00 €		
962	Subsidés extraordinaires aux sections sportives	54.893,00 €	0,00 €		
963	Cotisations sportives	382,20 €	0,00 €		
964	Autres subsidés/divers	300,00 €	0,00 €		
990	Divers				
991	Acquisitions d'équipements	18.156,39 €	795,00 €		
999	Corrections	372,29 €	372,29 €	372,20 €	372,20 €
Somme	248.539,80 €	252.547,71 €		248.539,80 €	252.547,71 €

contrôle par échantillon
substituté par

V. Schreder

Le solde des deux comptes de la LASEL s'élève à 101.507,83 € au 31.12.2020.

Intervention de Madame Tessy SCHOLTES (LTC) :

Le service de comptabilité du LTC a demandé pourquoi les subsides tardent à être payés aux sections sportives ? Ceci n'est pas très favorable pour la clôture de la comptabilité en fin d'année.

Réponse de Monsieur Kevin HARTERT :

La LASEL sait que ce n'est pas très favorable pour les écoles, mais il faut attendre le budget final restant de la LASEL afin de pouvoir faire des adaptations aux subsides pour les sections sportives.

5) Rapport des réviseurs de caisse et désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2019

Monsieur Benn SCHROEDER excuse Monsieur Pascal BERMES et lui souhaite un bon rétablissement. Benn SCHROEDER a contrôlé les caisses le 19 janvier 2021 et avoue le bon travail structuré de Monsieur Kevin HARTERT. En raison du Covid-19, il a aussi remarqué qu'il y a eu beaucoup moins d'opérations bancaires que l'année précédente. Mais il ne faut sûrement



pas baisser la tête.

Monsieur Benn SCHROEDER et Monsieur Pascal BERMES ont proposé à l'Assemblée générale la décharge de Monsieur Kevin HARTERT et ils sont d'accord de garder la charge des réviseurs de caisse pour l'année à venir.

6) Rapport d'activité sportive par Monsieur Tom PUNDEL, Président de la Commission Technique et Sportive

Cette année, le rapport des activités sportives est beaucoup plus court que d'habitude. Après l'Assemblée Générale en 2020, seulement 5 après-midis ont pu être organisés avant la phase du confinement. Par après, deux éditions virtuelles, à savoir le « Laf Rondërem de Séi » et la « Randonnée VTT » ont fait bouger 783 élèves et 168 enseignants.

Les trophées pour les meilleures sections sportives vont être distribuées en présentiel lors de l'AG 2022. Le LGL et le LAML font exæquo pour la première place du classement. L'AL complète le podium.

Les sportifs méritants de l'année scolaire 2019-2020 sont Robyn SCHUMACHER (EPF), David RICHARD (LGL) et Oleg SCHILTZ (LGL). Ils reçoivent leurs trophées également lors de l'assemblée générale 2022.



En tout, 4650 élèves et 442 équipes ont participé à 43 championnats lors des après-midis organisés par la LASEL.

Pour le début de l'année scolaire 2020-2021, le calendrier du premier trimestre a été adapté à la situation hygiénique et comprenait une douzaine d'activités. Néanmoins, seulement 3 compétitions ont pu être organisées avant la fermeture des installations sportives. Espérons que la LASEL peut bientôt recommencer ces activités.

Tous les résultats et photos se trouvent sur le site www.lase.lu

7) Admission de nouvelles sections sportives

Une demande d'admission a été transmise à la LASEL :

L'Institut d'enseignement socio-éducatif (IES)



Monsieur Ralph SCHROEDER, directeur de l'Institut socio-éducatif, prend la parole.



L'Institut socio-éducatif comptait au cours de l'année scolaire 2019-2020 environ 100 élèves. Ce chiffre a varié constamment du fait que le rôle primordial de l'institut est de réintégrer les élèves aux déficits d'apprentissage socio-émotifs dans une école normale. Dans son institut, le sport joue un rôle primordial chez ses élèves et leur permet une notion d'identification. Pour cette raison, l'institut veut pouvoir participer aux activités proposées par la LASEL afin de donner aux élèves une notion d'intégration sociale.

Avant de venir au point suivant, Monsieur Marc HOFFMANN tient à remercier Monsieur Jerry MEDERNACH et Monsieur Mrani LGHALI pour leurs rôles de directeurs sportifs en escalade (pendant 5 ans), respectivement en rugby (pendant 6 ans), qui cessaient leurs activités à la fin de l'année 2020. Les deux directeurs sportifs peuvent venir chercher leurs récompenses sur rendez-vous auprès de Monsieur Marc HOFFMANN au bureau de la LASEL à Strassen.

8) Questions et interpellations

Aucune interpellation n'a été faite.

9) Fixation du lieu de l'Assemblée générale 2022

Monsieur Jean BILLA, directeur du LESC, est heureux de nous accueillir en présentiel en 2022 à Clervaux.

Deux autres candidatures ont été adressées à la LASEL :

- L'Ecole Internationale de Differdange et d'Esch-sur-Alzette (EIDE) nous aime accueillir en 2023.
- Le Macher Lycée Grevenmacher (MLG) tient à organiser l'Assemblée Générale en 2024.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, Monsieur Marc HOFFMANN adresse un grand MERCI à Monsieur Claude SCHUMACHER, membre du Comité central, pour son travail informatique précieux lors de cette visioconférence.